



Groupe
des élu-e-s **écologistes**
à la Ville de **Rennes**

Conseil municipal du 19 janvier 2015

Intervention de Mme Sylviane RAULT en réponse au collectif Alponse Guérin

Mesdames, Messieurs,

J'entends votre questionnement. Votre quartier est en pleine évolution depuis 2 ans dans le cadre de la transformation du secteur en zone de circulation apaisée. Les travaux devraient s'achever à l'été 2015 pour la voirie et en novembre 2015 pour les plantations.

Il s'agit aussi de supprimer le trafic de transit provenant du pont de Strasbourg et de maintenir un niveau d'accessibilité au quartier. Ces travaux se font aussi en lien avec l'aménagement de l'axe Est-Ouest.

De nombreux ateliers participatifs et un travail de co-construction se sont déroulés au tout début du projet.

Le réaménagement entraîne des suppressions de places de stationnement et la mise en place de stationnement payant. Cette question touche à notre quotidien, à nos habitudes de vie. Nous sommes régulièrement interpellés sur la place de la voiture individuelle sur l'espace public, un espace qui appartient à tous, automobilistes, piétons, cyclistes, enfants, adultes... Un espace qu'il va nous falloir partager car les rues ne sont pas extensibles. On nous demande plus de places, on nous demande aussi de supprimer une place devant une fenêtre, mais on nous demande également plus de stationnement payant dans différents quartiers de Rennes dont celui où vous habitez. En effet, le stationnement payant permet aux résidents de ces zones (moyennant un tarif mensuel de 13 euros) de se garer plus facilement car nous avons alors moins de stationnement ventouse ou pendulaire.

La question du stationnement est d'un intérêt général et il nous est impossible de satisfaire chaque usager de la voirie et je le répète tous ne sont pas automobilistes. Nous ne supprimons pas de places de stationnement par dogmatisme, nous n'installons pas des horodateurs pour vider le porte-monnaie des uns et des autres.

Mais nous avons une vision politique de la ville, de ses rues, de sa circulation pour l'ensemble des modes de déplacements : voiture, transport en commun, vélo, piéton et nous voulons privilégier ces derniers. Nous devons dès lors protéger et sécuriser les déplacements actifs. Cela passe par des aménagements techniques répondant aux demandes du Ministère de l'écologie et du développement durable dans son plan d'action pour les mobilités actives.

Ainsi nous réalisons des avancées de trottoirs, ce qui raccourcit le temps de traversées des piétons notamment les plus lents, personnes âgées, personnes à mobilité réduite. Nous interdisons le

stationnement 5 mètres en amont des passages piétons ce qui améliore leur visibilité notamment devant les écoles. Nous créons des doubles sens cyclables ce qui favorise les déplacements vélo. Je rappelle notre volonté de doubler la part modale des déplacements vélo. Nous souhaitons réduire la vitesse de circulation : 50 km/h doit devenir l'exception en centre-ville.

La réduction de la part modale de la voiture est aussi un impératif de santé publique. Je rappelle les pics de pollution aux particules fines de cette fin d'année. Il est maintenant avéré que cette pollution a un lien avec certaines maladies, telle la maladie d'Alzheimer.

Nous ne voulons pas supprimer la voiture mais nous voulons d'autres usages pour elle.

Je suis prête à vous rencontrer ainsi que les associations de parents d'élèves et les associations de quartier. Nous pouvons réétudier la création d'un stationnement d'auto-partage dans ce quartier, 1 voiture en auto-partage c'est jusqu'à 10 automobilistes en moins dans un quartier qui cherche une place de stationnement. Nous pouvons également réfléchir à la mutualisation de parkings privés.